

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC**

Le 04 octobre 2021 avait lieu une réunion ordinaire du conseil municipal tenue à 20h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse, les conseillers : François Théberge, Jean Ouellet, Michel Gagnon, Jules Bernier, Berthold Allard et Charline Devin.

Mesdames Nathalie Doucet, directrice générale et Christiane Laporte adjointe étaient aussi présentes.

21.10.098 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

21.10.099 EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 09 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE le conseil municipal a déjà pris connaissance du procès-verbal de la réunion ordinaire du 09 septembre 2021;

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal du 09 septembre 2021.

21.10.100 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 09 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 09 septembre 2021.

21.10.101 COMPTES

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

D'accepter la liste de comptes numéro 9, septembre 2021, au montant total de 43 501.80\$, démontrant une liste des comptes payés au montant de 2 746.92\$, une liste des salaires payés au montant de 12 089.50\$, une liste des comptes à payer au montant de 28 665.38 \$ et d'autoriser la secrétaire-trésorière à payer les comptes.

21.10.102 CORRESPONDANCE

- Demande de don du Groupe Espoir, M. Berthold Allard propose de leur accorder un montant de 100.00\$
- Eau potable
- Alliance télécom demande d'installation d'une tour de transmission

**** FIN DE LA CORRESPONDANCE**

21.10.103 RÉSOLUTION D'ENTENTE CNESST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION

Il est proposé par madame Charline Devin
et résolu unanimement

Les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2022 soit acceptée telle que rédigée, et que la **Fédération québécoise des municipalités** soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, **tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la Municipalité.**

21.10.104 ADOPTION DU BUDGET D'ÉLECTION

Il est proposé par M. Berthold Allard
et résolu unanimement

D'accepter le budget des dépenses pour les élections municipales 2021, tel que présenté pour un montant estimé à 8 615\$.

21.10.105 RÉSOLUTION ALLIANCE TÉLÉCOM

Il est proposé par M. François Théberge
et résolu unanimement

D'approuver leur demande, à condition qu'ils acceptent d'installer leur tour à un endroit plus éloigné du bâtiment municipal et de la route 169. Ils doivent aussi respecter les normes et règlements concernant de type d'installation.

21.10.106 DEMANDE DE LETTRE D'APPUI DOMINIQUE HARVEY

Suite à la demande faite par M Dominique Harvey propriétaire de la Ferme Harvey,

Il est proposé par madame Charline Devin
et résolu unanimement

de confirmer l'appui de la municipalité dans son projet de construction d'un atelier d'équarrissage sur son lot no 5 605 262.

Il est entendu que le tout devra être fait selon les normes exigées par tous les ministères et dans la conformité des règlements de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc.

21.10.107 ACHAT ET INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

Il est proposé par M. François Théberge
et résolu unanimement

De s'engager à faire l'acquisition et l'installation de 20 compteurs d'eau dans des résidences privées et des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels tel que demandé par le Ministère des Affaires Municipales et Habitations.

VARIA

**** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h58, Monsieur François Théberge propose la levée de l'assemblée. Acceptée à l'unanimité.

Denise Lamontagne,
maire

Nathalie Doucet,
directrice générale